

N° 00317/LL/GY/2023

Compte rendu du Comité Directeur n° 17 du 20 janvier 2023

Membres présents et représentés :

Luc LACOSTE - Dominique BALOUP - Francis DUTHIL - Gilles ESTAY - Emmanuel MARTINOD - Anne Marie VAN KLAVEREN - Jean Pierre MORATA - Gilles DUMAS - Véronique PONS - Pascal MERLIN (pouvoir L Lacoste) - Laurence CHAVE (pouvoir Anne Marie Van Klaveren) - Gilles JAUBERT - Julien MORATA (pouvoir JP Morata) - Pascale CHINAUD - Jean GUILHEM - Cassandre CAMPANELLA - Alexandra BOULOC (en visioconférence) - Patrick PEDRAZZANI - Xavier VASSON - Jean-Marc AYEL - Jeff CAGNAC - Jean-Marc CRESPO

Absent : Hugues RATIER

Invités :

Albert SANTALLUSIA (Commission des finances) - Jacques PLA (DTN) - Marie PUYAU (juriste) - Gilbert YSERN (Conseil)

Le Comité directeur s'est réuni le 20 janvier 2023 à Carcassonne à 18h.

Propos liminaires du Président, qui après avoir constaté que le quorum était réuni, accueille l'ensemble des membres et leur souhaite les vœux d'usage en cette période de l'année.

1. Informations générales

- France 2025

Le Président évoque la rencontre du Comité d'Organisation France2025 avec le cabinet de la Ministre et le représentant de la DIGES. Ce rendez-vous avait pour objet la revue de projet inscrite au calendrier.

Il précise que le Comité d'Organisation France2025 poursuit les négociations avec les Villes candidates. Plusieurs villes ont déjà formalisé leur engagement au travers d'une délibération en Conseil Municipal. Les autres sont attendues avant fin mars pour confirmation de leurs engagements. Une nouvelle revue de projet se tiendra avec l'Etat dans la 2^{ème} quinzaine de mars. Par ailleurs, il indique que le ministère du travail a publié le 30.12.22 l'habilitation de France2025 à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage, ce qui vient conforter plus encore le dispositif mis en place par France2025 au titre des apprentis dont pourront bénéficier la Fédération, les Ligues, Comités et Clubs.

- Responsable administrative

Un point est fait sur la succession d'Anne Lheuillet au poste de responsable administratif. Après une première sélection de plusieurs candidats, deux candidats finalistes ont été reçu le 20 janvier. Le premier en visioconférence, la seconde au siège. Le choix proposé au Comité Directeur est de valider la candidature de Mme Anne Boyer.

**Le Comité Directeur adopte la proposition à l'unanimité
Pour 22 - Abstention 0 - Contre 0**

- « Ambassadeurs » lors des rencontres.

Jean Guilhem propose qu'ils soient désignés en même temps que les arbitres et les délégués. Jean Marc Ayel pense que les représentants des Comités doivent être les « ambassadeurs » naturels de la Fédération. Dominique Baloup précise à ce titre la mission déconcentrée qui incombe aux entités territoriales, et qui n'est pas toujours comprise. Les services de la Fédération vont regarder la faisabilité matérielle d'une telle démarche.

2. Dernières mises au point des Etats Généraux

Le Président, le Secrétaire Général et le Président de la Commission d'Organisation rappellent aux membres du Comité Directeur l'ensemble des détails quant au déroulement des Etats Généraux qui se tiennent samedi 21 et dimanche 22 janvier. Les participants sont en nombre important et représentent l'ensemble des territoires, des divisions et des disciplines.

3. Licence « Pro/Am »

Le Secrétaire général évoque le sujet et un débat s'installe quant à l'opportunité de changer les règlements. Une approche plus détaillée semble nécessaire et après débats entre les membres aucun consensus n'est établi à ce stade.

**Le Comité Directeur rejette la proposition
Pour 3 - Abstention 5 - Contre 14**

4. Fonctionnement de la Commission Supérieure d'Appel

Le Secrétaire Général indique les problèmes de fonctionnement de la Commission d'appel qui n'arrive à se réunir qu'à une fréquence insuffisante. Il est proposé de mettre en œuvre les actions nécessaires afin de permettre que le planning de réunion de la Commission Supérieure d'Appel soit ramené à une fréquence bimensuelle. Il est notamment proposé de faire un appel à candidatures dès que possible pour étoffer l'effectif de cette commission et amoindrir le risque d'impossibilité de réunion pour carence de membres.

**Le Comité Directeur adopte la proposition à l'unanimité
Pour 22 - Abstention 0 - Contre 0**

5. Dettes constatées entre Clubs

Les Comités et les Ligues devront dorénavant adresser à la Fédération en fin de saison sportive l'état des clubs qui sont débiteurs à leur endroit.

Un groupe de travail composé de AM Van Klaveren, V Pons, G Jaubert, JP Morata, A Santallusia va réfléchir à une proposition de règlement de ce genre de situation.

**Le Comité Directeur adopte la proposition à l'unanimité
Pour 22 - Abstention 0 - Contre 0**

6. Rencontre du 4 février entre les Dragons Catalans et la sélection française « Elite »

Confirmation de la rencontre Sélection Elite contre les Dragons catalans à 14h30 au Stade Gilbert Brutus. La première liste des joueurs retenus à ce stade a été publiée et la plupart des clubs d'Elite 1 sont représentés.

7. Organisation des finales des championnats et coupes

Après un long débat, les finales du Championnat les 27 et 28 mai (29 mai férié) sont confirmées. La Commission organisation est mandatée pour faire une proposition au Comité Directeur pour un programme équilibré sur deux journées.

La date du 23 avril est également confirmée pour les finales des Coupes.

Après échange de vues, plusieurs villes sont envisagées et la Commission organisation est mandatée pour travailler sur leur choix dans les prochaines semaines.

8. Dossier Alzonne

Le projet développé à l'origine présente plusieurs difficultés au regard des besoins pour produire des performances de haut niveau. Depuis mars 2022, l'ANS a institué les pôles « France » dans les CREPS. L'Etat n'est donc pas favorable à ce que la Fédération désinvestisse le CREPS pour délocaliser son pôle. L'explosion des coûts d'investissement et d'exploitation est également un frein important. Après un travail réalisé par un cabinet extérieur, il apparaît que si l'on ajoute une nécessaire révision programmatique, le dossier tel qu'il existe aujourd'hui, augmenté d'un terrain supplémentaire et majoré du taux d'inflation, la crise depuis 1 an notamment venant renforcer considérablement celle-ci, se chiffrerait au minimum entre 6.5 et 7.5 millions d'€. Par ailleurs malgré la confirmation des Collectivités quant au prolongement dans la durée de leurs subventions initiales, il apparaît donc désormais que le dossier initialement jugé financièrement risqué semble désormais impossible à poursuivre en l'état. L'investissement pèserait inconsidérément sur les comptes de la Fédération.

Par ailleurs, l'exploitation du site a été chiffrée à minimum 400 000€ par an, ce qui entraînerait un déficit d'exploitation que la Fédération n'est pas en mesure d'assumer aujourd'hui. Après discussion entre les membres en séance, l'ensemble des membres du Comité unanimement se rejoignent sur l'étendue des risques potentiels qui pourraient pénaliser désormais la Fédération, et donc indirectement les Clubs, Comités et Ligues. Tous s'entendent donc aujourd'hui pour stopper ce projet, afin que la Fédération ne se retrouve pas en incapacité de supporter ce coût de fonctionnement, en plus de la majoration du coût d'investissement. Le Président souligne le travail qui avait été fait précédemment mais rappelle que les conditions actuelles d'un tel investissement ne sont désormais plus réunies.

**Le Comité Directeur adopte la proposition de stopper le projet à l'unanimité
Pour 22 - Abstention 0 - Contre 0**

9. Point, par la commission Haut Niveau et la DTN, sur l'organisation des Equipes de France et programme des rencontres internationales

Gilles Dumas, Président de la Commission haut niveau et Jacques Pla, DTN, présentent ces deux points. Gilles Dumas fait état de la réunion du 20 décembre au CREPS de Toulouse entre les staffs et Trent Robinson. Ont été abordés des points concernant la puissance athlétique des équipes, le projet et les formes de jeu propres aux équipes de France. Des ressources humaines sont en cours d'identification pour conduire les joueurs vers la haute performance. Comment amener une dizaine de joueurs à jouer en NRL d'ici 2025.

Concernant les staffs :

- France A : le sélectionneur reste en place avec modification de statut pour cause de contrat avec St Helens. L. Frayssinous sera sous contrat pour 1 année, jusqu'au championnat d'Europe 2023 avec des conditions financières revues bien sûr à la baisse ; le manager D. Collado arrête pour raisons professionnelles. Sean Long arrête également. Adam Ines et un autre cadre (qui devrait entraîner les U19) devraient devenir les superviseurs en charge du suivi des jeunes joueurs.

**Le Comité Directeur valide les propositions
Pour 15 - Abstentions 2 - Contre 0**

- France B : Le staff est stable
- U17 : le staff est stable
- Féminines : Le sélectionneur Vincent Baloup a démissionné et le manager aussi certainement. Le haut niveau et la DTN ont pris quelques contacts pour reformater le staff et l'encadrement de l'équipe. Par ailleurs, un projet d'équipe féminine U17 devra voir le jour pour entamer des relations avec les Britanniques.

Le Président demande au Comité Directeur de lui donner mandat, après avis de la cellule haut Niveau et de la DTN en charge de sa construction future à bref délai, pour nommer le staff de l'équipe de France Féminine.

**Le Comité Directeur accepte la demande à l'unanimité
Pour 17 - Abstention 0 - Contre 0**

Para Rugby XIII Fauteuil : Suite à une réunion tenue en août dernier avec le manager, le sélectionneur et des élus de la Fédération, il apparaît que le staff pourrait ne pas poursuivre sa mission. Le Président demande au Comité Directeur de lui donner mandat, après avis de la cellule haut Niveau et de la DTN en charge de sa construction future et à bref délai, pour nommer le staff de l'équipe de France Para Rugby XIII Fauteuil.

**Le Comité Directeur accepte la demande à l'unanimité
Pour 17 - Abstention 0 - Contre 0**

Calendrier : Gilles Dumas présente au Comité l'ensemble des matches en cours de négociation avec les différentes nations. Il apparaît clairement que le nombre des confrontations est important et que « l'activité » internationale que souhaite imprimer la fédération sur l'ensemble de ses équipes de France est forte. Le Bureau Exécutif, en fonction des budgets en cours de construction, se prononcera ultérieurement sur les choix définitifs. Le Comité Directeur soutient l'idée de poursuite et de l'intensification des matches internationaux.

10 et 11

L'architecture de l'offre de pratiques fédérales et les questions diverses sont reportées au prochain Comité Directeur.

La séance se termine à 00h15.

Luc LACOSTE

Le Président,

